



**SNUipp Dordogne**

**Syndicat  
National  
Unitaire  
Instituteurs  
Professeurs des Ecoles  
Pegc**

*Périgueux le 29 mai 2012*

**M. Jean-Luc MARCHIVE**  
Secrétaire départemental

à

**Madame la Directrice d'Académie**  
20 rue Alfred de Musset  
24000 PERIGUEUX

*Objet : évaluations nationales*

Madame,

Le ministre de l'Education Nationale a annoncé\* sur son site et dans un communiqué de presse du 21 mai que les directeurs et les enseignants n'auront plus à saisir les résultats des évaluations nationales CE1 et CM2 dans l'application nationale et qu'ils resteront désormais au niveau de l'école.

Pour l'heure, nous constatons qu' aucune information de votre part n'a été adressée aux écoles et que le site de la Direction d'Académie affiche toujours une note de service\*\* désormais caduque.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir informer officiellement nos collègues des nouvelles dispositions pour les évaluations.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.

\*<http://www.education.gouv.fr/cid60346/evaluations-des-acquis-scolaires-des-eleves-ce1-cm2-maintien-pour-une-utilisation-pedagogique-locale-mais-suspension-remontee-nationale-des-donnees-statistiques.html>

\*<http://www.education.gouv.fr/cid262/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-ce1.html>

\*\*<http://www.ac-bordeaux.fr/ia24/index.php?id=620>